

Bulletin municipal

Mai 2025

Mot de la mairesse



En ce matin de la Fête des mères, je salue les femmes qui nous ont mis au monde, nous les enfants de cette terre. Elles ont vécu, chéri, enduré, milité ou tout simplement été les êtres qui ont marqué nos vies et assuré, seules ou pas, notre devenir. Merci mamans!

Quelques nouvelles en bref de trois projets en cours :

- Les plans du nouveau chalet du parc sont presque finalisés, les marges de protection de la bande riveraine ayant exigé des ajustements pour l'installation septique. Le chalet comprendra 2 salles dont une réservée à des événements ou activités et l'autre accessible en permanence comme actuellement. Le Touski sera aménagé dans un petit bâtiment indépendant contigu au chalet.
- La signalisation routière du carrefour du village sera modifiée sous peu en vue d'en améliorer la sécurité. L'ajout d'arrêts permettra une meilleure appréciation de la circulation dans tous les sens.
- La sauvegarde de l'église à des fins communautaires est de nouveau envisageable avec le dépôt d'une offre d'achat par l'OBNL Territoires solidaires qui poursuivra les travaux bien amorcés par Cœur de Saint-Étienne. Le conseil appuie leur démarche par une contribution annuelle de 12 500 \$ pour les années 2025 à 2028 qui couvrira une partie des dépenses de fonctionnement. Un crédit de taxes foncières sera accordé comme c'était le cas pour la fabrique et les droits de mutation seront compensés. À suivre.

Les états financiers vérifiés 2024 ont été présentés à la séance du conseil. En regard du budget, les revenus supérieurs et les dépenses inférieures génèrent un surplus de 109 000 \$. Nos surplus, affectés, non affectés, réservés et reportés, totalisent 1 281 306 \$. Bref, nous sommes en bonne position financière. Un sommaire des états financiers est disponible sur le site <https://www.sedb.qc.ca/fr/finances-et-budget.htm>

Que la beauté du printemps vous donne joie et énergie!

Michèle Turcotte, mairesse



Saint-Étienne-de-Bolton

9, rang de la Montagne
Saint-Étienne-de-Bolton (Qc) J0E 2E0
☎ 450-297-3353 • ✉ info@sedb.qc.ca

Horaire:

Lundi, mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h
Vendredi de 9 h à 12 h
Fermé le mercredi



Faits saillants de la séance ordinaire du 6 mai 2025

Vous trouverez ici un résumé du procès-verbal. Consultez-le en intégralité sur le site de la municipalité: <https://www.sedb.qc.ca/fr/pv-ass.htm> ou visionnez la séance du conseil à : <https://www.sedb.qc.ca/fr/assemblees-conseil-4.htm>

ADMINISTRATION

- Adoption du Règlement 2025-04 modifiant le règlement 2024-02 sur la délégation de pouvoir
- Acceptation de la reddition de compte pour la compensation de 72 807 \$ pour l'entretien du réseau routier 2024 reçue dans le cadre du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) du Ministère des transports
- Dépôt du rapport du vérificateur et du rapport de la directrice-générale pour l'année financière se terminant le 31 décembre 2024.

RESSOURCES HUMAINES

- Embauche de Mme Angéline Nsa Megne au poste temporaire de stagiaire en environnement.

VOIRIE

- Acceptation de la soumission de Solmatech pour effectuer une étude géotechnique sommaire sur le 1^{er} rang en vue des travaux de réfection pour un montant de 6 500\$ (plus taxes)
- Acceptation de la soumission d'entretien paysager Racicot Lachapelle pour l'entretien de la pelouse d'un montant de 4 599\$ pour l'année 2025

URBANISME

- Adoption du Règlement 2025-02 modifiant le règlement de zonage 2014-05.
- Adoption du Règlement 2025-03 modifiant le règlement 2008-04 relatif aux usages conditionnels
- Autorisation pour l'émission d'un permis assujetti au PIIA pour le remplacement d'une fenêtre au 240 chemin du Lac-Trousers
- Nomination de Mme Charlène Boutin comme membre du comité consultatif en urbanisme (CCU)

ENVIRONNEMENT

- Adoption du Règlement 2025-05 modifiant le règlement 2023-09 constituant le comité consultatif en environnement (CCE)

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Signature de l'entente avec la municipalité d'Eastman au sujet des services à la communauté pour une contribution annuelle de 2 230\$
- Engagement de faire un don de 12 500\$ pour l'année 2025 et de budgéter un montant annuel de 12 500\$ pour les années 2026 à 2028 pour Territoires solidaires si cet OBNL devient propriétaire de l'Église

SÉCURITÉ CIVILE

- Avis de motion du Règlement 2025-06 amendant le règlement 2024-15 concernant la sécurité, la paix et l'ordre

TOTAL DES COMPTES À PAYER : 164 350,98\$

Veillez prendre note que la Mairie sera fermée le 19 mai pour la Journée nationale des patriotes



Voirie

Toutes sortes de travaux d'entretien auront lieu au cours de l'été. Nous vous remercions pour votre patience et votre collaboration. Nous aimerions apporter une attention particulière aux arbres situés sur les propriétés riveraines des différents chemins. Nous faisons des élagages

réguliers des arbres qui empiètent sur la voie publique. Toutefois, c'est la responsabilité de tous de s'assurer que ceux-ci ne nuisent pas à la sécurité routière.

Bon début du beau temps!

Amis des sentiers

Ouverture des sentiers: Après une période de fermeture des sentiers de randonnée pédestre de la municipalité durant la période de dégel, il nous fait plaisir de vous annoncer que la majorité d'entre eux sont maintenant ré-ouverts. Toutefois, certains sentiers demeurent fermés puisqu'ils ne sont toujours pas jugés suffisamment sécuritaires pour la marche. Pour obtenir l'information en temps réel sur l'état des sentiers veuillez consulter le <https://www.sedb.qc.ca/fr/etat-sentiers.htm>.



Patrouille et entretien : Une patrouille de tous nos sentiers est en cours par les représentants du comité municipal *Amis des sentiers* afin de vérifier leur état et de planifier les corvées de nettoyage et d'entretien des sentiers et des infrastructures qui seront nécessaires. La participation de nos bénévoles sera alors sollicitée.

Rencontre d'information : Les bénévoles ont été invités à participer à une rencontre d'information et d'échange (les 3 et 7 mai) sur les rôles et responsabilités respectifs de la municipalité et des bénévoles dans la patrouille et l'entretien des sentiers.

Si vous êtes déjà inscrits sur la liste des bénévoles et souhaitez poursuivre votre engagement, mais que vous n'avez pas pu participer à l'une de ces rencontres, nous vous invitons à communiquer avec Claire Dumas à sentiers@sedb.qc.ca d'ici le 16 mai 2025 afin de continuer à recevoir nos communications et de participer à nos activités.

Recrutement : Si vous voulez devenir bénévole et rejoindre notre merveilleuse équipe, contactez-nous par courriel à l'adresse suivante : sentiers@sedb.qc.ca

Environnement

La Municipalité est heureuse d'accueillir Mme Angéline Nsa Megne à titre de stagiaire en environnement pour l'été 2025. Sous la supervision de l'inspecteur en environnement, elle contribuera activement à plusieurs mandats visant la protection de notre territoire et le respect de la réglementation municipale.

Parmi ses principales tâches, elle participera à la campagne annuelle de mesurage des fosses septiques tout en collaborant à l'inventaire des piscines et des spas, à la vérification des matières résiduelles déposées dans les bacs municipaux (matières recyclables, organiques et ordures ménagères), ainsi qu'aux inspections des bandes riveraines. La stagiaire réalisera aussi un travail de sensibilisation auprès des citoyens sur les bonnes pratiques environnementales et documentera tout enjeu relevé sur le terrain. Ces observations alimenteront les suivis réalisés par l'inspecteur en environnement.



CALENDRIER DE MESURAGE DES FOSSES SEPTIQUES 2025

Période	Secteurs
19 au 23 mai	3 ^e Rang / 2 ^e Rang
26 au 30 mai	2 ^e Rang / chemin Bédard
2 au 6 juin	Jocelyne / Karine/ Véronique / 4 ^e Rang
16 au 20 juin	Bombardier / Desmarais / 1 ^{er} rang
23 au 27 juin	1 ^{er} Rang / Whihelmy / Mine / Brossard
30 juin au 4 juillet	Brossard / Lavigne / Robert-Savoie / Domaine /Lac-Trousers
7 au 11 juillet	Lac-Trousers / Hamel / route 112 / Horizon
14 au 18 juillet	Roy / Quatre-Goyette / Laurent / Lecours / Vallée-des-Berger / Rocher /Lacasse / Verdi
21 au 25 juillet	Grand-Bois / Bird / Bolton Centre
28 juillet au 1 ^{er} août	Ledoux / Legendre / Riley / Ruisseau /René /Vincent / Madeleine
4 au 8 août	Summit / Massé / Vincent-Ferrier-Clair / Montagne / Principale / Désautels
11 au 15 août	Parc / Cloutier / Racicot / Docteur /Petit-Pont / Tournant-de-la-rivière / Serpentine / Salamandre / Route 245 / Sommets / de la Tour / Panorama / Versant / Escarpement / Rainette
18 au 22 août	2 ^e passage: Veillez noter que si le mesurage n'est toujours pas possible au 2^e passage, des constats d'infractions seront émis.

**les adresses suivantes sont mesurées par Bolton-Est: 128 chemin du Docteur et 750 route 245

Test d'eau de puits

Cette année encore, le service de tests d'eau de puits sera offert aux citoyens et citoyennes de Saint-Étienne-de-Bolton. Les détails de l'activité seront communiqués dans le bulletin du mois de juin alors que l'activité elle-même devrait avoir lieu au mois de juillet (sujet à changement selon les disponibilités municipales).

RAPPELS CONCERNANT LE MESURAGE DES FOSSES SEPTIQUES

Dégagement des couvercles

Les deux couvercles de la fosse doivent être bien dégagés de toute obstruction en laissant un espace libre d'environ 15 cm (6 po) autour de ceux-ci. Un couvercle mal dégagé occasionnera inévitablement des inconvénients, tel que : difficultés d'ouvrir le couvercle, bris (poignée arrachée ou couvercle fendu), mauvaise fermeture du couvercle causé par l'accumulation de terre, laissant ainsi infiltrer racines et eau de surface, etc.

Si vos couvercles sont en plastique et qu'ils ont une ou plusieurs vis, vous devez les dévisser en partie pour que le couvercle ne puisse être soulevé, mais suffisamment pour que le mesureur puisse les retirer rapidement.

Localisation de votre fosse

Votre fosse doit être facilement localisable sur votre terrain (ex : piquet, cône, etc.). Si vos couvercles sont dissimulés sous la végétation, une plate-forme de bois, une galerie ou autres éléments décoratifs, vous devez les rendre accessibles et visuellement repérables.

Lors du passage du mesureur, assurez-vous que vos chiens sont en laisse ou à l'intérieur, et que le terrain est sécuritaire. Veuillez noter que les systèmes Bionest devraient être fermés avant la vidange. N'oubliez pas que le propriétaire ou l'occupant est responsable de rendre les couvercles accessibles, et ce, durant toute la période de mesurage. Si vous prévoyez être à l'extérieur de la région lors de cette période,

assurez-vous de préparer votre fosse adéquatement avant de partir. Sachez que les contrevenants peuvent encourir des pénalités si la fosse n'est pas accessible.

Nettoyage du préfiltre

Depuis plusieurs années déjà, les fosses



septiques sont pourvues d'un préfiltre à la sortie des eaux. Le rôle du préfiltre est de capter les matières en suspension pour protéger l'élément épurateur. Ce préfiltre doit être nettoyé une à deux fois par année, car il finit par s'obstruer et peut empêcher complètement l'eau de passer. Pour le nettoyer, il suffit d'ouvrir le deuxième couvercle, de sortir le préfiltre (avec des gants) et tout en le laissant au-dessus de l'ouverture de la fosse, le rincer à l'aide d'un tuyau d'arrosage.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des interrogations par rapport à votre installation septique à environnement@sedb.qc.ca

Merci de votre collaboration!

GRANDE CORVÉE CITOYENNE

Nettoyage des rives et des fossés – Joignez-vous au mouvement!

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton est fière d'annoncer l'organisation d'une journée de mobilisation citoyenne pour le nettoyage des rives, des fossés et des ponceaux, dans le cadre du Mois de l'eau.



Cette initiative vise à protéger nos cours d'eau, améliorer la qualité de notre environnement local et renforcer le sentiment d'appartenance communautaire à travers une activité concrète et significative. L'événement est soutenu par l'Organisme de bassin versant de la baie Missisquoi (OBVBM) et bénéficie d'un financement de 2 500 \$, destiné à couvrir le matériel, les collations écologiques ainsi que des prix de participation pour les bénévoles.

- Date : samedi 31 mai 2025
- Point de rencontre : Mairie (9, rang de la Montagne)
- Déroulement de la journée :
 - 8 h 30 : Accueil des participants, distribution du matériel (gants, sacs, outils) et instructions de sécurité.
 - 9 h à 12 h : Nettoyage des zones ciblées.

- 12 h à 12 h 30 : Pause avec collations écologiques.
- 12 h 30 à 13 h : Pesée des déchets et bilan de la journée.

Cette activité est ouverte à tous : citoyennes et citoyens, familles, membres du conseil municipal, organismes locaux et commerçants partenaires. Elle sera accompagnée d'une microcampagne de sensibilisation sur l'importance de protéger les milieux humides et les cours d'eau.

Pour vous inscrire ou obtenir plus d'informations : consultez notre site web, nos réseaux sociaux ou contactez la Mairie. Ensemble, faisons de cette journée un succès pour l'environnement et notre communauté !

Collecte des matières résiduelles

St-Étienne-de-Bolton	Bolton-Est*
 mercredi 21 mai	 mercredi 21 mai
 mardi 27 mai	 mardi 27 mai
 mercredi 4 juin	 mardi 3 juin
 mardi 10 juin	 mardi 10 juin
 mercredi 11 juin	
 Matières organiques	 Ordures
	 Recyclage

Nous vous prions de placer les bacs au bord du chemin avant 6 h le matin, le jour de la collecte.

* Pour les résidents des chemins suivants, vous devez suivre le calendrier des collectes de matières résiduelles de Bolton-Est : Route 245, au Tournant-de-la-rivière, de la Serpentine, de la Salamandre, de la Rainette, du Petit-Pont et du Docteur.



Association des propriétaires du bassin versant du lac Libby

Réglementation concernant les quais, incluant les quais flottants (mobiles)

En vigueur depuis le 4 juillet 2024

Il est obligatoire de demander un permis pour construire ou modifier un quai incluant un quai flottant (mobile)

Définition de quai flottant (mobile) :

Plateforme faite généralement de bois, aménagée de telle façon que cette plateforme flotte sur le littoral d'un plan d'eau. Ce quai flottant peut être fixe (arrimé à la rive ou au fond de l'eau) ou mobile (détachable et déplaçable sur le plan d'eau). Un tel ouvrage n'est pas considéré comme un bateau au sens du présent règlement (Règlement 2024-07)

Voici les règles à respecter pour installer un quai ou un quai flottant devant sa propriété :

- La superficie maximale totale d'un quai est de 13, 5 mètres carrés, incluant la partie fixe et la partie flottante détachable pouvant être déplacé sur le plan d'eau.

- La longueur totale maximale est de 7,5 mètres et la largeur totale maximale est de 3,7 mètres
- La partie flottante et détachable pouvant être déplacée sur le plan d'eau ne doit pas excéder 10 mètres carrés en superficie et 4,88 mètres en longueur.

Aucun équipement de cuisson, aucun abri fixe ou déposé, autre qu'un parasol rétractable ne peuvent être installés sur un quai fixe ou sa partie flottante.

Consultez le règlement 2024-07 articles 8 a) à 8 g) sur le site internet de la municipalité :

https://www.sedb.qc.ca/files/ssparagraph/f134495262/reglement_2024_07_zonage.pdf



L'Association des propriétaires du bassin versant du Lac Libby
Une association pour la protection de l'environnement du Lac Libby

Station de lavage

Une nouvelle station de lavage des embarcations nautiques à Saint-Étienne-de-Bolton

De la mi-mai à la mi-octobre, une station de lavage gratuite pour embarcations nautiques sera accessible tous les jours de 8 h à 20 h, à l'entrée du camping Domaine du Lac Libby, située au 426 1er rang. Cette installation vise à protéger nos lacs et rivières contre les espèces aquatiques envahissantes (EAE).

Réservée uniquement aux embarcations nautiques – elle ne doit pas être utilisée pour les voitures.



Une station de lavage : Un projet de plus de 50 000 \$ né d'un engagement collectif

Ce projet est le fruit d'un partenariat exemplaire entre l'Association des propriétaires du bassin versant du lac Libby (APBVLL), le camping Domaine du lac Libby, la Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton et le ministère de l'Environnement (MELCCFP). Voici un aperçu des contributions :

Partenaire	Contribution financière	contribution en biens et services
MELCCFP	30 000 \$	
Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton	5 000 \$	Gestion et coordination des travaux d'installation
APBVLL	17 000 \$	Entretien de la station et formation des utilisateurs. Activités d'éducation et de sensibilisation
Domaine du Lac Libby	1 500 \$	Électricité et emplacement pour l'installation



Station de lavage

Un geste simple, obligatoire et important !

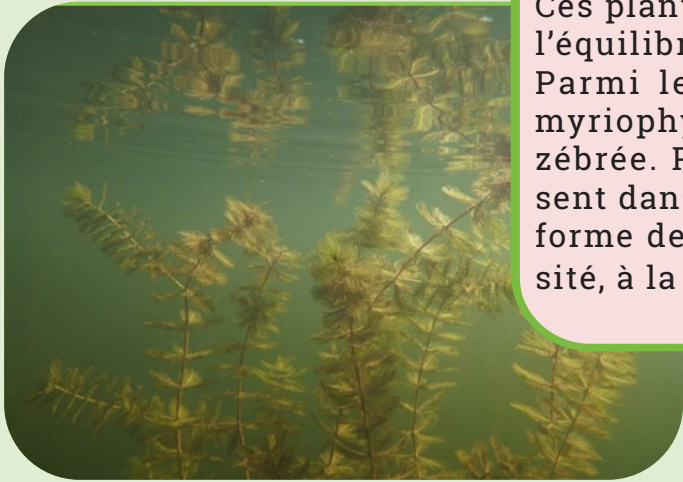
Cette initiative s'inscrit dans un mouvement provincial visant à freiner la propagation des EAE. Chaque embarcation peut transporter ces espèces nuisibles d'un plan d'eau à un autre. Laver son embarcation est donc une responsabilité partagée. À Saint-Étienne-de-Bolton, c'est aussi une obligation : en vertu du règlement municipal no 2024-05, toute embarcation doit être lavée avant sa mise à l'eau dans les plans d'eau de la municipalité, soit les lacs Libby et Trousters ainsi que la rivière Missisquoi Nord.

La station à pression du lac Libby permet un nettoyage rapide et efficace. Sur place, vous trouverez les instructions pour l'utiliser. La municipalité exige son utilisation avant et après chaque mise à l'eau.

Conseils pratiques

- En vacances ? Trouvez une station près de votre destination sur : stationdelavage.ca.
- Vous recevez de la visite ? Demandez à vos invités de laver leur embarcation avant et après leur passage.

Un geste simple, mais essentiel pour préserver la santé et la beauté de nos lacs.



Qu'est-ce qu'une espèce aquatique envahissante (EAE) ?

Ces plantes et animaux non indigènes perturbent l'équilibre naturel des milieux qu'ils colonisent. Parmi les plus préoccupantes, on retrouve le myriophylle à épis, le potamot crépu et la moule zébrée. Par exemple, le myriophylle à épis, présent dans plusieurs rivières et lacs environnants, forme des herbiers denses nuisant à la biodiversité, à la navigation et à la baignade.

Photo : Myriophylle à épis © Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

Comité municipal de loisirs et culture

Fête nationale – 23 juin au parc municipal

Venez célébrer la Saint-Jean à Saint-Étienne-de-Bolton !

Horaire des festivités :

- 15 h à 19 h : Jeux gonflables, activités variées et maquillage pour les enfants
- 15 h à 17 h : Animation de cirque
- 17 h : Souper hot-dogs
- 18 h : Moules et huîtres
- 19 h 30 : Spectacle
- 21 h : Feu de joie

Ambiance festive, activités pour tous et plaisir garanti !



Événements à ne pas manquer à Saint-Étienne cet été !

Événements	Date
Fête nationale	23 juin
Orford musique	28 juin
Orford musique	19 juillet
Micro ouvert	2 août
Village des métiers d'Art	1,2,3 août
Grand épluchette	24 août

Résultats du sondage de consultation auprès des parents

Merci à tous ceux et celles qui ont répondu au sondage de consultation auprès des parents ! Vos commentaires vont grandement nous aider à organiser des événements qui répondent à vos besoins et intérêts.

Si vous n'avez pas rempli le sondage, il est toujours temps de le faire. Vous le trouverez ici : <https://www.sedb.qc.ca/fr/nouvelles/sondage-de-consultation-aupres-des-parents>

Organisez votre propre Fête du voisinage !

La Municipalité de Saint-Étienne-de-Bolton invite ses citoyens à organiser leur propre Fête du voisinage ! Bien que la date officielle au Québec soit le 7 juin, vous êtes encouragés à choisir le moment qui vous convient le mieux : un 5 à 7 en semaine, une journée après les déménagements, en août pour souligner la rentrée scolaire, ou tout autre moment propice à rassembler vos voisins !



Si cela vous intéresse et que vous avez des questions ou bien des besoins de matériel pour organiser votre propre Fête du voisinage, contactez Alice Désaulniers à l'adresse suivante :

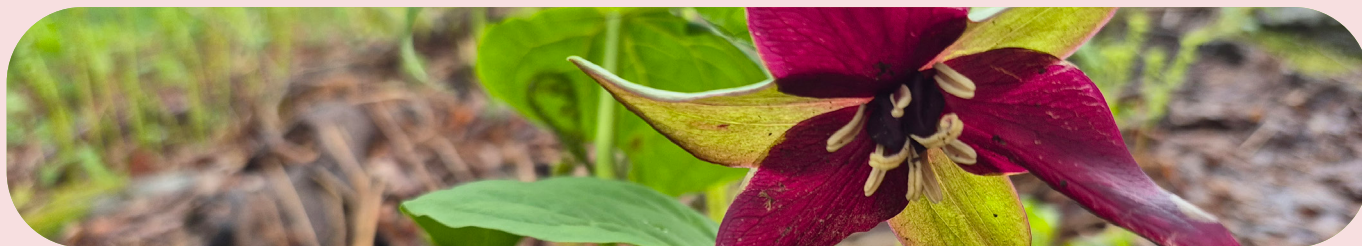
chargee_projets@sedb.qc.ca

Et bonne nouvelle : grâce à une subvention des Éclaireurs (CIUSSS), la municipalité offrira bientôt la location gratuite d'un four à pizza pour rendre vos événements encore plus festifs !

Concours photo – Saint-Étienne à l'honneur !

La municipalité souhaite mettre en valeur la beauté de notre territoire dans les bureaux de la Mairie ainsi que dans nos communications officielles. Pour ce faire, nous lançons un concours photo ouvert à tous les citoyens. Participez et courez la chance de gagner 50 \$!

- Envoyez vos photos de la municipalité avant le 1^{er} août
- Six photos gagnantes seront affichées à la mairie et les autres seront utilisées dans nos communications (site web, réseaux sociaux), avec mention du photographe
- Infos et envois : chargee_projets@sedb.qc.ca



Exposition - Les attaches



Découvrez une exposition unique à mi-chemin entre photoreportage et poésie. Vous y ferez la rencontre de onze personnes impliquées aux quatre coins de la MRC de Memphrémagog.

Visites libres à la Mairie de Saint-Étienne-de-Bolton

Dates: 5 et 19 juin
Entre 13 h et 18 h
Entrée gratuite



Vente-débarras – 31 mai et 1^{er} juin

Participez à la vente-débarras communautaire à Saint-Étienne-de-Bolton, une initiative citoyenne de Jacinthe Pilon !

- Profitez-en pour faire votre ménage du printemps !
- Remplissez le formulaire avant le 26 mai à 12 h pour indiquer votre adresse, dates et heures de vente. Accédez au formulaire en utilisant le code QR, ou bien en vous rendant à l'adresse : <https://www.sedb.qc.ca/fr/nouvelles/vente-debarras>

Une carte des ventes sera également disponible sur cette page web dès le 27 mai !



Coop du Grand-Bois



Le 27 avril dernier, la COOP a tenu son assemblée générale annuelle. Ce fut une agréable matinée, car les membres ont toujours grand plaisir à se retrouver!

Beaucoup d'éloges sur l'année passée et beaucoup d'enthousiasme sur l'année à venir. Les réalisations de la Popote Roulante ont été largement soulignées ainsi que la satisfaction de tous au regard de son futur!

Des élections ont été tenues afin de pourvoir les postes vacants. Certaines personnes ont ainsi renouvelé leur mandat et de nouveaux visages ont aussi été élus. Les membres élus ont déjà tenu leur première réunion et se sont attribué les fonctions. Le CA est maintenant composé de :

Hélène Sabourin, présidente

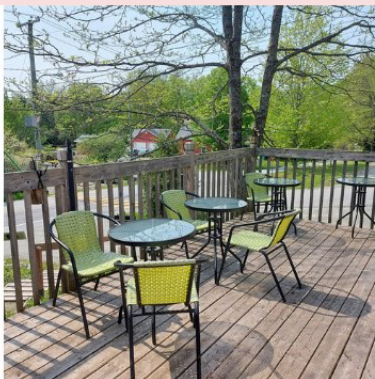
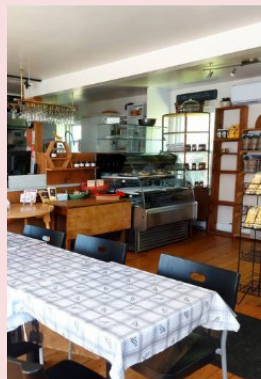
Étienne Vincent, vice-président

Yves Fallu, secrétaire-trésorier

et les administratrices et administrateur : Claire Dumas, Esther Lavertu, Marie-Noëlle Guédon et Jocelyn Brasseur.

Félicitations au nouveau CA!

Merci au conseil sortant pour la préparation et l'organisation de l'assemblée! Merci aux membres venus en grand nombre, merci à la présidente et à la secrétaire d'assemblée et merci à Hubert Bilodeau et Jean Carrière pour leur présence active pendant trois ans au conseil de la COOP.



La corporation des loisirs et culture

Micro-ouvert de Saint-Étienne-de-Bolton, la dernière chance de briller!

La scène se prépare, les artistes s'échauffent, et l'ambiance promet d'être électrisante! Le micro-ouvert de Saint-Étienne-de-Bolton revient cet été, le samedi 2 août, et plusieurs artistes sont déjà confirmés pour offrir une soirée haute en couleur.

C'est maintenant ou jamais! Il s'agit de la dernière invitation à lever la main pour tous ceux et celles qui aimeraient monter sur scène. Que vous soyez musicien.ne, conteur.se, poète, circassien.ne ou détenteur d'un talent unique, votre participation est la bienvenue! Nous valorisons les talents locaux et croyons que chaque voix mérite d'être entendue.

Un détail technique vous freine? Notre équipe est là pour vous accompagner! Son, éclairage, logistique – on s'en occupe. Ne laissez pas un doute technique étouffer votre envie de vous exprimer!

Et vous, chers citoyens, vous pouvez aussi faire briller cet événement. Offrez une heure ou deux de votre temps pour contribuer à sa réussite! Parents : encouragez vos ados à vivre cette belle expérience communautaire en s'impliquant dans les coulisses, sur scène ou ailleurs. Contactez-nous pour en discuter!

Faites circuler le mot, impliquez-vous, inspirez votre entourage. Ensemble, faisons de ce micro-ouvert un moment inoubliable!

Corpo.loisirs.culture.sedb@gmail.com



Partenaire du Patrimoine Naturel

Partenaire du Patrimoine Naturel est le nom commercial de l'Association de Conservation de la Nature de Stukely-Sud (ACNSS). L'organisme est actuellement à la recherche de personnes pour amender son conseil d'administration (CA). Le conseil se rencontre environ 8 fois par année pour une durée de 2 heures. Voudriez-vous vous impliquer au CA? Voudriez-vous participer à une de ces rencontres pour en apprendre plus, n'hésitez pas à nous le faire savoir en nous contactant par courriel à ACNSS2022@gmail.com. Nous sommes à la recherche de relève.



Village des métiers d'art Saint-Étienne-de-Bolton



Des nouvelles de nous !

Nous avons été silencieux depuis un certain temps, mais cela ne veut pas dire qu'il ne s'est rien passé.

Nos artistes et artisans commencent à augmenter leur production pour le Circuit des arts de cette année et nous sommes heureux d'accueillir plusieurs nouveaux exposants.

Nous sommes devenus un OBNL sous le nom de VILLAGE DES MÉTIERS D'ART SAINT-ÉTIENNE-DE-BOLTON, dûment enregistré depuis octobre 2024.

Nous sommes également en train de mettre la touche finale à notre site internet. Il est maintenant en ligne. Veuillez noter que nous devons encore ajouter des détails tels que nos commanditaires et donateurs et d'autres détails que nous aurions pu oublier.

Jetez-y un coup d'œil : www.villagedesmetiersdartsedb.com

Nous vous souhaitons un beau printemps et espérons vous voir, vous et vos amis, lors de notre circuit artistique, les 1^{er}, 2 et 3 août 2025 !





L'art de faire fleurir vos rêves

Gaillard Landscaping
438-495-0356
cadwal.gaillard@gmail.com

- Jardinage / Paysagement
- Commercial & Résidentiel
- Taillage des haies & arbustes
- Conception des jardins
- Aménagement intérieur & extérieur
- Petit tronçonnage & élagage
- Entretien des jardins & plates-bandes



Nicole Charbonneau
Traductrice autonome
C 514-949-7960
nicolexcharbonneau@gmail.com



**EXCAVATION
SUMMIT**
Saint-Étienne-de-Bolton
514-583-3322
RBQ:5663-5600-01
braultkevin@outlook.com

**Espace
publicitaire
disponible**

.....

Pour toutes les
informations
contactez-nous au
450-297-3353 poste 221
ou à info@sedb.qc.ca

**Lunettes
à prix imbattables
À DOMICILE !**

**Maryse
Tremblay**
Opticienne
À DOMICILE



Au plaisir de vous servir!
Appelez-moi pour prendre rendez-vous
819-345-7654
maryseopticienne@hotmail.com

Maryse est citoyenne de St-Étienne-de-Bolton